



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Locaux du bureau régional
pour les Amériques (Lima)**

1. Lors de sa 285^e session (novembre 2002), le sous-comité a examiné la nouvelle proposition de construction d'un nouveau bâtiment devant abriter le bureau régional de Lima. Le document¹ informait le sous-comité que, compte tenu d'un changement de circonstances, la construction de nouveaux locaux sur le site actuel était une proposition plus intéressante que l'acquisition d'un nouveau site. Sur recommandation du sous-comité, le Conseil d'administration a exprimé le souhait de poursuivre le projet ainsi révisé, dans les limites du budget prévu pour l'opération, à savoir 1 850 000 dollars, et sans dépasser le plafond de 2 millions de dollars, fixé par le Conseil d'administration en mars 2002. Il a demandé que le résultat de l'évaluation des offres pour la construction du bâtiment soit soumis à la présente session du Conseil d'administration.
2. Le dossier d'appel d'offres ainsi que les spécifications techniques détaillées ont été préparés en décembre 2002. En janvier 2003, l'ensemble du dossier a été transmis à cinq entrepreneurs, qui ont été retenus par le Bureau du fait de leur renommée et de leur situation financière saine et parce qu'ils avaient déjà réalisé des projets semblables au Pérou. La date de soumission des offres a été fixée au 24 février 2003, délai qui devrait laisser suffisamment de temps aux entrepreneurs pour préparer avec précision leur offre à prix ferme et définitif.
3. Le Bureau procédera à une évaluation technique et commerciale des offres au début de mars 2003, et soumettra ses recommandations avant le début de la présente session du sous-comité.

Genève, le 10 février 2003.

¹ Document GB.285/PFA/BS/1.